

POLITIQUE DE GESTION DES DONS ET CADEAUX

ASC Malika Surf / n.0185 GRD/AA/ASO du 22 septembre 2009

Programme Surfkids Shredding Senegal

Depuis sa création, le programme *Surfkids Shredding Senegal*, porté par l'association Malika Surf, s'engage à utiliser le surf comme un puissant levier d'insertion sociale et d'épanouissement pour les jeunes sénégalais.

Notre mission repose sur trois objectifs fondamentaux : assurer l'accès à l'éducation pour tous les participants, faciliter leur insertion professionnelle à travers des formations adaptées, et promouvoir l'émancipation des jeunes filles en luttant contre les stéréotypes de genre.

Implanté à Dakar, notre programme propose une combinaison unique d'activités sportives, éducatives et formatrices. En plus d'apprendre le surf et la natation, les jeunes bénéficient de sessions pédagogiques sur des thématiques telles que l'égalité des genres, le leadership et le développement personnel. Grâce à ces initiatives, nous cherchons à former des citoyens autonomes, responsables et conscients de leur potentiel.

Pour garantir l'impact durable de nos actions, nous nous appuyons sur des partenariats solides et sur le soutien des donateurs, qui jouent un rôle essentiel dans le développement de nos projets.

Cette politique de gestion des dons et cadeaux a été conçue pour assurer que chaque contribution soit utilisée de manière transparente et responsable, dans le seul but de soutenir directement les jeunes que nous accompagnons.

1. Objectif de la politique

La présente politique a pour but de définir les principes et les lignes directrices encadrant la réception, l'utilisation et la gestion des cadeaux, dons et contributions offerts au programme Surfkids Shredding Senegal. Elle vise à garantir la transparence, l'intégrité et l'alignement des dons avec notre mission : promouvoir l'éducation, l'insertion sociale et professionnelle ainsi que l'émancipation des jeunes, à travers le surf et des activités éducatives.

2. Principes directeurs

- Transparence :

Tous les dons reçus sont documentés et communiqués aux parties prenantes afin d'assurer une gestion claire et responsable.

- Alignement avec notre mission :

Les contributions doivent être utilisées uniquement pour soutenir les objectifs de l'association, en priorité au bénéfice des jeunes que nous accompagnons.

- Éthique :

Surfkids Shredding Senegal s'engage à refuser tout don ou cadeau qui pourrait compromettre l'intégrité, l'indépendance ou les valeurs de l'association.

3. Types de dons acceptés

L'association accepte les dons suivants :

- Contributions financières : versées sur nos comptes bancaires officiels ou via des plateformes partenaires agréées.
- Dons en nature : équipements de surf, fournitures scolaires, vêtements ou tout autre matériel pertinent pour les besoins des jeunes.
- Services : formation, expertise, ou toute prestation offerte au bénéfice des jeunes.
- Remarque : Les dons qui ne sont pas alignés avec les besoins ou les valeurs de l'association pourront être déclinés ou redirigés vers d'autres partenaires appropriés, avec l'accord du donateur.

4. Utilisation des dons

Tous les dons sont exclusivement destinés à :

- Soutenir les programmes éducatifs et sportifs pour les jeunes.
- Financer des formations professionnalisantes ou des initiatives d'insertion sociale.
- Assurer le fonctionnement des projets liés à l'autonomisation des jeunes filles et la lutte contre les inégalités de genre.

Une partie des dons peut être utilisée pour couvrir les frais administratifs nécessaires au bon déroulement de nos activités, dans le respect des normes de gestion.

6. Refus ou retour de dons

Surfkids Shredding Senegal se réserve le droit de refuser tout don ou cadeau qui :

- Pourrait compromettre l'intégrité ou la réputation de l'association.
- Serait conditionné à une obligation contraire à nos valeurs ou objectifs.
- Ne serait pas en adéquation avec nos besoins opérationnels ou stratégiques.

7. Reconnaissance des donateurs

L'association reconnaît avec gratitude les contributions reçues et s'efforce de valoriser les donateurs, sauf demande spécifique de leur part pour rester anonymes.

8. Révision de la politique

Cette politique sera révisée annuellement par le comité directeur afin de s'assurer qu'elle reste alignée avec les besoins de l'association et les attentes de nos partenaires et donateurs.

Adoptée par le Comité Directeur du programme Surfkids Shredding Senegal,

Fait à Dakar, le 07 Janvier 2025

Marta Imarisio, directrice du programme Surfkids Shredding Senegal